

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2009

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

L'an deux mille neuf, le vingt sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 20h30 sous la Présidence de Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire.

Présents : Jean DE LA CRUZ, Monique HILAIRE, Bernard ANSELMINO, Marc ROSSET, Martine KOHLY, Marcel LAMBERT, Annie SERVANT, Georges BIBOUD, Marlène BOURNE, Marie-Christine PAPAZIAN, Christine SEIDENBINDER, Jannick CARIOU, Pascal CROIBIER, Georges ZANARDI, Fabrice COHARD, Louis ROUSSET, Hervé CASSAR, Sylvie URSELLA

Pouvoirs : Virginie LAGARDE, pouvoir à Marlène BOURNE
Jean-Claude RIFFLARD, pouvoir à Philippe LANGENIEUX-VILLARD
Laurence FALL-GUILLOT, pouvoir à Martine KOHLY
Caroline BARBOTTE, pouvoir à Louis ROUSSET

Absents : André TAVEL-BESSON, Catherine JONCOUR, Jeannick PERRIER, Yohan PAYAN

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Fabrice COHARD, Conseiller Municipal est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Approbation du procès-verbal du 06 juillet 2009

Demande d'insertion de précisions concernant l'intervention de Madame Sylvie URSELLA lors du Conseil Municipal du 06 juillet 2009 concernant le rapport de la Chambre Régional des Comptes : « Madame Sylvie URSELLA après avoir rappelé que la liste Allevard Action Citoyenne est très attachée à la réussite thermique (vote à l'unanimité du plan thermal) indique qu'étant donné les fortes incertitudes qui pèsent sur la réussite du sauvetage de l'activité thermique d'une part, de la nécessité de prévoir une diversification de l'activité économique d'autre part, il sera peut être nécessaire de s'endetter plus encore afin d'assurer l'avenir d'Allevard. Elle propose que l'ensemble des membres du Conseil engage une réflexion quant à cette diversification de l'activité économique ».

Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire, avant d'ouvrir la séance de ce Conseil Municipal tient à saluer la mémoire du Monsieur François BOUFFARD qui fut Maire d'Allevard 1983 à 1989.

A sa demande une minute de silence est respectée par toute l'assistance.

AFFAIRES FINANCIERES

<u>SAEM DU DOMAINE THERMAL :</u> <u>RAPPORT DE LA CHAMBRE</u> <u>REGIONALE DES COMPTES</u>	Rapporteur : Philippe LANGENIEUX-VILLARD
---	---

Monsieur Maire présente le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

A la suite de cette présentation, Monsieur le Maire et Monsieur Jean de la CRUZ, Président Directeur Général de la SAEM du Domaine Thermal, répondent aux différentes questions des Conseillers Municipaux.

<u>RAPPORTS ANNUELS 2008 SUR LE</u> <u>PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES</u> <u>DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</u>	Rapporteur : Marc ROSSET
--	---------------------------------

Conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du décret n° 95-635, le Conseil Municipal prend connaissance des rapports annuels 2008 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement.

Monsieur Marc ROSSET répond aux questions des Conseillers Municipaux et précise que la Chambre Régionale des Comptes n'a pas tenu compte dans ces observations définitives de l'envoi par la commune de l'intégralité du rapport financier. En effet la commune d'Allevard ayant constaté à la lecture des observations provisoires que l'intégralité du rapport n'était pas sur le CD envoyé, a adressé à la Chambre une copie papier de l'intégralité du rapport. A la lecture des observations définitives force est de constater que cette assemblée n'en a pas tenu compte.

<u>Délibération n° 142/2009 – MUSEE :</u> <u>CHANGEMENT DE TARIFICATION</u>	Rapporteur : Annie SERVANT
--	-----------------------------------

Sur proposition de Madame Annie SERVANT, Adjointe au Maire chargée de la culture, le musée Jadis Allevard souhaite uniformiser et faire évoluer ses tarifs d'entrée.

Propositions tarifaires :

Types de tarifs	Tarifs actuels	Proposition de tarifs
Plein tarif	2 euros	2 euros
Carte d'hôte	1,50 euros	2 euros
Tarif réduit pour les groupes (+ de 10 personnes)	1,60 euros	1,50 euros
Enfant de moins de 12 ans Scolaires en visite	gratuit	gratuit
Visite commentée (entrée + prestation guidée, pour les groupes à partir de 8 personnes)	1,60 euros (même prix que la visite libre. La prestation de guidage n'était donc pas rémunérée)	3 euros / personne
Association Amis du Musée		gratuit

La demande de délibération porte sur l'autorisation pour le musée de modifier ses tarifs à partir du 12 novembre 2009, date de la fin de l'exposition temporaire en cours.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser la modification des tarifs du musée à compter du 12 novembre 2009.

Vote : unanimité

Délibération n° 143/2009 – <u>CANTINE SCOLAIRE : CONVENTIONS AVEC LES RESTAURATEURS</u>	Rapporteur : Monique HILAIRE
--	-------------------------------------

Sur proposition de Madame Monique HILAIRE, Adjointe au Maire chargée de la Vie Scolaire, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2,5 % la rémunération des restaurateurs de la cantine. Cette augmentation du tarif prend en compte l'augmentation de l'indice des prix des denrées alimentaires. Elle permettra également d'améliorer la qualité des repas proposés aux élèves.

Il autorise Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec l'hôtel les Alpes, le Restaurant Côte Sud et le LPP le Bréda.

Vote : unanimité, moins 4 abstentions (Louis ROUSSET, Hervé CASSAR, Sylvie URSELLA, Caroline BARBOTTE)

URBANISME - FONCIER

Délibération n° 144/2009 – <u>SUBVENTION RENOVATION DE FACADE</u>	Rapporteur : Marc ROSSET
--	---------------------------------

Monsieur Marc ROSSET, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme indique que dans le journal l'Allevarain de décembre 2008, il avait été indiqué que seules les rénovations de façades dont le projet aurait été signalé en Mairie ou auprès de l'association Embellir Allevard avant la fin février 2009 seraient toujours financées dans le cadre du budget communal.

Monsieur l'Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal deux dossiers de rénovation de façade.

Le Conseil Municipal décide de financer les travaux de rénovation.

Vote : unanimité

Délibération n° 145/2009 – <u>HAMEAU DU BESSEY : DEFENSE INCENDIE</u>	Rapporteur : Marc ROSSET
--	---------------------------------

Monsieur Marc ROSSET, Adjoint au Maire indique que la commune d'Allevard a mis en place une défense incendie au hameau du Bessey.

Ce projet a pu aboutir grâce à la cession gratuite de 38 m² de la parcelle cadastrée D n° 28 (tènement A) appartenant à Madame Simone BUTTARD.

Le Conseil Municipal tient à remercier Madame Simone BUTTARD pour cette cession gratuite de 38 m² de la parcelle cadastrée D n° 28 (tènement A) et indique que les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de la commune d'Allevard.

Il charge Maître DUFRESNE, notaire de rédiger l'acte notarié à intervenir et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Vote : unanimité

**Délibération n° 146/2009 – MISE A JOUR
DE LA CARTOGRAPHIE COMMUNALE**

Rapporteur : Jean de la CRUZ

Monsieur Jean de la CRUZ, Maire-Adjoint présente au Conseil Municipal la proposition de la société TELE ATLAS (appartenant au groupe TOM TOM) qui propose, sans contrepartie financière, une mise à jour de la cartographie communale.

Cela permettra ainsi, avec ce partenariat, que les utilisateurs de G.P.S. ou de site internet (Mappy ou pages jaunes) puissent disposer d'une cartographie actualisée de la commune d'Allevard.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société TELE ATLAS.

Vote : unanimité

**Délibération n° 147/2009 – PERMIS DE
CONSTRUIRE : DEMANDE DE REMISE
GRACIEUSE**

Rapporteur : Marc ROSSET

Sur proposition de Monsieur Marc ROSSET, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, le Conseil Municipal accepte en matière de taxe d'urbanisme la remise gracieuse suivante :

- Permis de construire de Madame et Monsieur ROCHEREAU Krysten. Pénalités : 175 € - Motifs : transfert très tardif des taxes d'urbanisme établi le 06.01.09 par la DDE du Touvet alors que le permis de construire avait fait l'objet d'un transfert dès le 18.08.06 – 1^{ère} échéance réglée via le notaire chargé de la vente du bien objet du PC – 2^{ème} échéance réglée par le 2^{ème} titulaire du PC dès réception de la prise en charge comptable du transfert des taxes.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

**Délibération n° 148/2009 –
INAUGURATION DE LA SALLE LA
PLEIADE**

Rapporteur : Annie SERVANT – Martine KOHLY

Mesdames Annie SERVANT et Martine KOHLY, Adjointes au Maire indiquent au Conseil Municipal que l'inauguration de la nouvelle salle la Pléiade est prévue le 04 septembre 2009.

Dans le cadre de cette manifestation, il sera organisé, à l'issue des discours officiels, un spectacle culturel.

Une pièce de théâtre intitulée « Petit songe d'une nuit d'été » sera jouée en accès libre à l'ensemble de la population.

Le Conseil Municipal décide de faire appel au LPP le Bréda pour le buffet et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir avec la Compagnie du Midi.

Vote : unanimité

**Délibération n° 149/2009 – SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE**

Rapporteur : Martine KOHLY

Madame Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée des Sports indique que l'association la Roue Libre du Pays d'Allevard dans le cadre de la manifestation « le Tour du Pays d'Allevard » a souhaité collecter des fonds au profit de l'association SOS Village d'enfants. Madame l'Adjointe au Maire propose de doubler cette aide en proposant de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association la Roue Libre du Pays d'Allevard.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association la Roue Libre du Pays d'Allevard.

Vote : unanimité

**Délibération n° 150/2009 – SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE**

Rapporteur : Martine KOHLY

Sur proposition de Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée du Sport, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Pays d'Allevard Football Club afin de participer au dispositif de secours lors de la journée nationale des débutants.

Vote : unanimité

**Délibération n° 151/2009 – «LA FETE DU
SPORT EN FAMILLE » : CONTRAT A
INTERVENIR**

Rapporteur : Martine KOHLY

Madame Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée du Sport propose au Conseil Municipal de signer le contrat à intervenir avec la société FUTURE PROD (animation et sonorisation) dans le cadre de la « fête du sport en famille » prévu le samedi 19 septembre 2009 au stade municipal.

Le coût de cette prestation s'élève à la somme de 394,68 euros T.T.C :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir avec la société FUTURE PROD pour un montant de 394,68 € T.T.C.

Vote : unanimité

**Délibération n° 152/2009 – SPORTIF DE
HAUT NIVEAU**

Rapporteur : Martine KOHLY

Sur proposition de Madame Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée de la Vie Sportive, le Conseil Municipal décide, au titre d'athlète de haut niveau, de verser une subvention de 1 500 euros au Club Cycliste de Seyssins à l'attention de Monsieur Jules PIJOURLET sélectionné pour les championnats d'Europe et les championnats du monde de cyclisme.

Vote : unanimité

**Délibération n° 153/2009 – CONCOURS
D'EQUITATION : AIDE A 3
ALLEVARDINES**

Rapporteur : Martine KOHLY

Madame Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée du Sport indique au Conseil Municipal que trois Allevardines (Mlles Eléa MANTEZ, Doriane MANTEZ et Caroline POITEVIN) souhaitent s'inscrire à un concours d'équitation « Declic à cheval ».

Aussi, Madame l'Adjointe au Maire propose d'aider ces 3 jeunes filles en participant financièrement au frais d'inscription pour un montant de 180 euros.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais d'inscription au concours d'équitation pour trois Allevardines (Mlles Eléa MANTEZ, Doriane MANTEZ et Caroline POITEVIN) pour un montant de 180 euros.

Vote : unanimité

DIVERS

**Délibération n° 154/2009 – CONVENTION
DE FORMATION PEDAGOGIQUE**

Rapporteur : Bernard ANSELMINO

Monsieur Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire, indique que Monsieur Thomas DUHAYON stagiaire en formation professionnalisante a été retenu pour suivre la formation Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien, organisée au CREPS Rhône-Alpes SAF 38 du 14 septembre 2009 au 10 septembre 2010.

Monsieur l'Adjoint au Maire précise que la durée totale de la formation est de 630 heures dispensées par l'organisme de formation et de 870 heures en structure professionnelle.

Aussi, il propose que Monsieur Thomas DUHAYON puisse effectuer cette formation au Service Jeunesse d'Allevard.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de formation pédagogique BAPAAT Loisirs du jeune et de l'enfant à intervenir avec le CREPS Rhône-Alpes – D.D.J.S. Isère-SAF38.

Vote : unanimité

**Délibération n° 155/2009 – ADHESION A
L'ASSOCIATION « AVENIR
CONSERVATOIRE DES ESPACES
NATURELS DE L'ISERE »**

Rapporteur : Marc ROSSET

Sur proposition de Monsieur Marc ROSSET, Adjoint au Maire chargé de la Forêt, le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association Avenir Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère et indique que le montant de la cotisation s'élève à 30 € pour l'année 2009.

Vote : unanimité

De nombreuses associations nationales sollicitent la possibilité d'organiser un référendum destiné à recueillir l'avis de la population, dans toutes les villes de France, au sujet de l'avenir de la poste et de sa privatisation.

Sans porter de jugement sur la position de ces associations, et soucieux de rendre possible la parole à tous ceux qui le souhaitent,

Le Conseil Municipal accepte le principe de mettre à disposition les locaux permettant le bon déroulement de ce scrutin qui interviendra le 03 octobre 2009.

Vote : unanimité

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h.30

Fait à Allevard,
Le 17 août 2009
Le Maire
Philippe LANGENIEUX-VILLARD